

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2017-2021 – POUR DES LACS  
ET DES COURS D'EAU EN SANTÉ EN HAUTE-YAMASKA  
FINALISTE AU MÉRITE OVATION MUNICIPALE**

**Granby, 5 mars 2018** – La MRC de La Haute-Yamaska est fière de compter parmi les finalistes de la 14<sup>e</sup> édition du mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Le Plan directeur de l'eau (PDE) 2017-2021 – *Pour des lacs et des cours d'eau en santé en Haute-Yamaska* figure parmi les cinq projets retenus dans la catégorie Aménagement, urbanisme et développement durable.

« La mise en œuvre du PDE 2017-2021 est motivée par le désir du conseil des maires de la MRC de La Haute-Yamaska de prendre part activement à la gestion des ressources en eau dans une perspective de développement durable et en tenant compte des possibles impacts des changements climatiques sur ces mêmes ressources. Nous sommes très heureux de voir que notre projet a retenu l'attention du jury du mérite Ovation municipale 2018, d'autant plus que La Haute-Yamaska demeure à ce jour la seule MRC au Québec à avoir élaboré et mis en œuvre un tel outil de planification stratégique des interventions du milieu municipal applicable à l'ensemble de son territoire », précise M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

La MRC doit présenter son PDE 2017-2021 au Pavillon de l'innovation municipale québécoise aménagé au Quartier municipal des affaires durant les assises de l'UMQ qui se tiendront du 16 au 18 mai, à Gatineau. C'est la dernière étape qui doit permettre au jury de compléter son évaluation et de sélectionner les gagnants.

Le mérite Ovation municipale récompense les municipalités qui se sont distinguées de façon originale par leurs réalisations et les efforts mis en place pour innover, créer ou développer un projet dans le but d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens et citoyennes. Cette année, 88 projets ont été déposés et répartis dans sept catégories. Le jury a retenu 22 projets en tout.

Les projets ont été évalués par catégorie et en fonction des critères suivants :

- Caractère innovateur du projet dans sa démarche et ses résultats;
- Potentiel de transfert et exemplarité du projet;
- Retombées du projet dans le milieu;
- Niveau d'optimisation des ressources internes ou externes ou des deux.

La soirée de remise des prix aura lieu le vendredi 18 mai au Centre des congrès du Hilton Lac Leamy à Gatineau.

Il est possible de consulter le PDE 2017-2021 et son plan d'action sur le site Web de la MRC au [www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca).

– 30 –

Source : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 378-9976, poste 2239